



## succession et règlement de celle-ci

Par **jeff05**, le **12/05/2013** à **16:32**

bonjour,

mon oncle est décédé depuis le 8 octobre 2012. Je suis l'un des héritiers je devais toucher 134 955,27 euros. à ce jour le notaire nous a fait un paiement fractionné au niveau des impôts de 74 225 euros par héritier (3). Je voudrais savoir où est la différence ?

Balance de succession il résulte un actif net de succession de : 404 865 euros. la maison de mon oncle est mise en vente chez le notaire à 280 000 euros est-ce que le net actif comprend le prix de la maison ?

sachez qu'à ce jour cela fait plus de 6 mois nous n'avons toujours rien touché. On se demande tout simplement si ils ne font pas travailler notre argent ? merci de nous répondre et de nous conseiller. Jean-Pierre ABELLO